LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

NAISSANCES

Alice

CHANTESSE

Alice est née le 24 septembre à 5 h 23 à la clinique Belledonne. Elle pesait 3,320 kg pour 48 cm. C'est le premier enfant de Camille Marechal et Sébastien Genovese.

Maël et Ethan

RIVES

Maël et Ethan sont nés le 19 septembre au CHU Grenoble Alpes. Maël à 5 h 30, il pesait 2,270 kg pour 47,5 cm. Ethan à 5 h 52, il pesait 2,445 kg pour 45 cm. Ce sont les premiers enfants de Manon Young.

Suzanne

URIAGE

Suzanne est née le 21 septembre à 9 h 11 à la clinique Belledonne. Elle pesait 3,150 kg pour 49 cm. Pascale et David Faure-Brac sont parents de Raphaël, 10 ans et Adélie 4 ans et demi.

NÉCROLOGIE

Géraldine Clavel

VOIRON Géraldine Clavel est décédée ce samedi 22 septembre.
Elle s'est éteinte après trois longues années d'une lutte acharnée contre un cancer cérébral. Elle avait 42 ans. Toute sa famille et ses proches l'ont accompagnée jusqu'au bout de son combat, l'entourant de tendresse et d'amour.

Nicolas Vuillermoz-Biron, son compagnon, tient à souligner la pugnacité et la discrétion, le courage et la dignité de Géraldine face à cette maladie, sourde et cruelle.

Elle restera présente à jamais dans le cœur de son entourage et surtout de Louis, son cher et tant désiré petit garçon âgé de 4 ans.

Géraldine Clavel s'est éteinte après trois longues années d'une lutte acharnée contre un cancer cérébral.

Les funérailles de Géraldine Clavel seront célébrées ce jeudi 27 septembre, à 14 h 30, à l'église Saint-Bruno de Voiron.

VIES DES SOCIÉTÉS

Changements de gérance

EDELWEISS

SAS au capital de 300 000 €
Siège social : 2, Rue Rabelais
38200 VIENNE
423 791 060 RCS VIENNE

L'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Juin 2018 a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes :
- Titulaire : le cabinet Louis PLANCHE, sise 95 Rue Vendôme - 69006 LYON en remplacement de la société CA - CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES,
- Suppléant : M. Jerôme PLANCHE, domicilié 95 Rue Vendôme - 69006 LYON en remplacement de M. Olivier EMONARD.

959679000

Fonds de commerce

Suivant acte SSP en date à Lyon du 3/09/2018, enregistré au service de la publicité Foncière et de l'Enregistrement de Vienne le 18/09/2018, dossier 2018 00034773, référence 3804P05 2018 A 01974,
La société **SPLIP**, SARL, sise 910, route du Corbet - 38480 Le Pont-de-Beauvoisin (807 647 649 RCS Vienne), a vendu
A la société **STOOTS**, SAS, sise 985, chemin les Pins - 42460 Arcinges (841 609 324 RCS Roanne)
Un fonds de commerce de **fabrication et de commercialisation de lampes frontales dépendant de son fonds de commerce** sis et expicité 910, route du Corbet - 38480 Le Pont-de-Beauvoisin, moyennant un prix de 345 000 euros, avec entrée en jouissance le 3/09/2018.
Oppositions à l'adresse du fonds vendu, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

108738100

Avis divers

Changement de nom patronymique

CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

Mme RENAUD Andréa, Claude, née le 12 septembre 1958 à Montluçon, 03100, FRANCE, demeurant 10 bis, rue de la Girine, ST ROMAIN DE JALIONAS, 38460, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de s'appeler à l'avenir **TOURRET**.

108783200

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE SAINT-ROMAIN-DE-SURIEU

Avis de mise à l'enquête publique du projet de plan local d'urbanisme

Conformément à l'arrêté du maire n° 201845216 en date du 3 septembre 2018, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de SAINT-ROMAIN-DE-SURIEU du mardi 25 septembre 2018 à 13h30 au jeudi 25 octobre 2018 à 17 h 30, soit durant trente-et-un jours.
Les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du projet de PLU soumis à l'enquête publique s'articulent autour des axes suivants :
- Conforter le village en préservant la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie
- Assurer un développement urbain harmonieux et qualitatif
- Conforter la vie/l'attractivité du village notamment par la diversité des fonctions
- Valoriser le paysage de SAINT-ROMAIN-DE-SURIEU et préserver ses caractéristiques
- Préserver les espaces naturels (trame verte et bleue) et agricoles
- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager
- Prévenir des risques naturels
- Limiter la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain.

Au terme de l'enquête, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de plan local d'urbanisme sera soumis au conseil municipal pour approbation.
Le commissaire enquêteur désigné est Monsieur Bernard PRIVAT.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête :
- en mairie, siège de l'enquête ; Mairie de SAINT-ROMAIN-DE-SURIEU 33, route de la Chapelle, 38150 SAINT-ROMAIN-DE-SURIEU, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30, ainsi que le samedi 13 octobre de 9 h 00 à 12 h 00 et le mercredi 17 octobre de 17 h 30 à 19 h 00.
- sur le site Internet de la mairie : www.mairie-saint-romain-de-surieu.fr.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique en mairie.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées au commissaire enquêteur :
- dans le registre d'enquête tenu à la disposition du public en mairie de SAINT-ROMAIN-DE-SURIEU,
- par correspondance en mairie de SAINT-ROMAIN-DE-SURIEU,
- par messagerie électronique à l'adresse : mairie-st-romain-surieu@orange.fr

Dans les meilleurs délais, elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête et consultable sur le site : www.mairie-saint-romain-de-surieu.fr.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de SAINT-ROMAIN-DE-SURIEU pour recevoir ses observations les :
- mardi 25 septembre de 13 h 30 à 17 h 30
- samedi 13 octobre de 9 h 00 à 12 h 00
- mercredi 17 octobre de 13 h 30 à 19 h 00
- jeudi 25 octobre de 13 h 30 à 17 h 30.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans le dossier d'enquête mis à disposition du public en mairie et sur le site internet www.mairie-saint-romain-de-surieu.fr.
Dès leur réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie de SAINT-ROMAIN-DE-SURIEU et sur le site internet de la commune www.mairie-saint-romain-de-surieu.fr.
Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire de SAINT-ROMAIN-DE-SURIEU.

105539400

Partenaire
des acheteurs publics
pour la collecte et la publication
des avis presse & web
Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com
le dauphiné Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements
ISERE
Nelly Parra
>> 04 76 88 73 86
Martine Santos Cottin
>> 04 76 88 73 24
LDLegales38@ledauphine.com
Dans le cadre de la formidable de l'avis économique, les publications des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012, modifié le 29 décembre 2016, qui fixe les tarifs de publication avec un prix unique et plafonné obligatoire : 0,187 € HT la ligne colonne

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

Direction d'Epartementale de la protection des populations Installations classées pour la protection de l'environnement

Avis d'enquête publique

Demandes d'autorisation d'ouverture de travaux minier et de permis d'exploitation d'un gîte géothermique basse température en vue de la production d'eau chaude sanitaire et du chauffage de sept bâtiments d'habitation (Ilot Peugeot) Commune de Grenoble

Présentées par la SCI 51/57, route de Lyon 2007 (siège social : 4, rue Clotilde-Bizalon, 69002 LYON) Maître d'ouvrage : GRENOBLE HABITAT

Par arrêté préfectoral n° DDPP-IC-2018-09-02 du 6 septembre 2018 une enquête publique sur le projet susvisé d'une durée de 33 jours est prescrite du lundi 15 octobre 2018 au vendredi 16 novembre 2018 inclus.
Au terme de la procédure la décision susceptible d'intervenir est une autorisation assortie du respect des prescriptions ou un refus. L'autorité compétente pour prendre la décision est le préfet de l'Isère.
Pendant la durée de l'enquête publique le dossier comprenant une étude d'impact et l'absence d'avis de l'autorité environnementale est consultable
- en mairie de GRENOBLE, sur support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie,
- sur le site internet des services de l'Etat en Isère à l'adresse suivante : www.isere.gouv.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :
- sur le registre d'enquête mis à la disposition du public en mairie de GRENOBLE,
- par courriel à l'adresse électronique suivante : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr jusqu'au 16 novembre 2018 à 17 h 30.
- par voie postale à la mairie de GRENOBLE, à l'attention de Mme le Commissaire-enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et consultable dans les meilleurs délais sur le site internet des services de l'Etat en Isère.
Le commissaire enquêteur Mme Catherine MALABRE, recevra les observations et propositions orales ou écrites du public en mairie de GRENOBLE aux jours et heures suivants :
- lundi 15 octobre 2018 de 9 h à 12 h
- mercredi 24 octobre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30
- mardi 30 octobre 2018 de 11 h à 14 h
- jeudi 8 novembre 2018 de 9 h à 12 h
- vendredi 16 novembre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30 (clôture)

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.
Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :
- M. Grégoire RIBOUD de GRENOBLE HABITAT (tel : 04.76.33.47.39) ou M. Edouard TISSIER du bureau d'études ANTEA'GROUP (tel : 04.37.85.19.83)
- Service installations classées de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) située 22, avenue Doyen Louis-Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.49.34)

Toute personne peut à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.
Le permis d'exploitation demandé par la SCI 51/57, route de Lyon 2007 fait l'objet d'une mise en concurrence. Les demandes concurrentes portant sur tout ou partie du même périmètre sont présentées au plus tard dans les quinze jours qui suivent la fin de l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP - service Installations classées-, à la mairie de GRENOBLE et sur le site internet des services de l'Etat précité, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

108206500

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Portant sur le projet de PLU et le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Vienne

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) et sur le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales à partir du lundi 15 octobre 2018 à 9 h 00 jusqu'au vendredi 16 novembre 2018 à 16 h 00.
Le projet de plan local d'urbanisme porte sur les axes suivants : confirmer le rôle de ville centre de Vienne et renforcer son développement, diversifier les équilibres démographiques en renforçant la croissance et adapter l'offre de logements aux parcours résidentiels, maîtriser la consommation foncière et développer des formes urbaines adaptées aux contraintes foncières et techniques de la commune, organiser la structure urbaine en facilitant les mobilités alternatives, renforcer et faire évoluer les équipements, les services ainsi que l'offre de loisirs, conforter les emplois locaux et l'attractivité économique, pérenniser un paysage de qualité, valoriser le patrimoine naturel.
Les objectifs du projet de zonage d'assainissement des eaux usées -eaux pluviales soumis à enquête sont : l'adaptation du zonage assainissement existant compte tenu de l'évolution des textes réglementaires en matière d'assainissement et du plan local d'urbanisme arrêté et la réalisation du zonage des eaux pluviales correspondant.
Au terme de l'enquête, le projet de plan local d'urbanisme et le projet de zonage assainissement eaux usées et eaux pluviales seront soumis au conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération pour approbation.
Madame Michèle SOUCHERE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier ; celui-ci sera mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Ville de Vienne. Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique situé en mairie de Vienne, service urbanisme, place de l'Hôtel de Ville, 38200 Vienne et au siège de Vienne Condrieu Agglomération, service Planification, 30, avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE. Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête tenus à sa disposition aux adresses suivantes : mairie de Vienne, service urbanisme, place de l'Hôtel de Ville, 38200 Vienne et au siège de Vienne Condrieu Agglomération, service Planification, 30, avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie de vienne, à l'adresse suivante, place de l'Hôtel de Ville et le cas échéant à l'adresse de messagerie électronique suivante : enquetepubliquepluvienne@mairie-vienne.fr. Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.
Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Vienne, place de l'Hôtel de Ville, 38200 Vienne pour recevoir ses observations écrites et orales lors des permanences suivantes :
- **samedi 20 octobre 2018 9h00-12h30**
bureau du service courrier et salle Europe en espace d'attente
- **mercredi 24 octobre 2018 14h00-18h00**
salle Dauphiné et salle Europe en espace d'attente
- **mardi 6 novembre 2018 17h00-20h00**
salle Dauphiné et salle Europe en espace d'attente
- **vendredi 9 novembre 2018 15h00-18h00**
salle Dauphiné et salle Europe en espace d'attente
- **vendredi 16 novembre 2018 15h00-18h00**
salle Dauphiné et salle Europe en espace d'attente

Le dossier d'enquête est consultable à l'adresse du site internet suivant : www.vienne.fr, ainsi que sur un poste informatique à disposition du public au service urbanisme de la ville de Vienne et au service planification de Vienne Condrieu Agglomération.
Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles en mairie.
A compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie de Vienne et à Vienne Condrieu Agglomération.
Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à la mairie de Vienne, service urbanisme au 04 74 78 31 14, et au service assainissement de Vienne Condrieu Agglomération au 04.82.06.33.00, pour le zonage d'assainissement.

108686100

COMMUNE DE COURTENAY

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Courtenay

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de plan local d'urbanisme à partir du 15 octobre 2018 jusqu'au 17 novembre 2018.
Le projet de plan local d'urbanisme porte sur :
- maîtriser la croissance démographique
- densification et développement raisonné de l'habitat
- favoriser la construction de logements locatifs
- sécuriser les bourgs et favoriser les modes de déplacement doux
- entretenir et développer les équipements publics
- maintenir et favoriser le développement des activités économiques
- protection et maintien de la trame verte et bleue
- promouvoir un cadre de vie de qualité par une protection et une mise en valeur du patrimoine naturel, écologique, paysager et bâti de la commune.

Au terme de l'enquête, le projet de plan local d'urbanisme sera soumis au conseil municipal pour approbation.
Le commissaire enquêteur désigné est Monsieur DUPUY Jacques, Missaire.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête. Un registre papier est consultable en mairie siège de l'enquête, 103, place de l'Eglise, 38510 COURTENAY aux jours et heures suivants :
- le lundi 15 octobre 2018 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 18 octobre 2018 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 25 octobre 2018 de 14h00 à 17h00
- le lundi 05 novembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le samedi 17 novembre 2018 de 8h30 à 11h30

Toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête ou à l'adresse de messagerie électronique suivante : mairiecourtenay@wanadoo.fr
Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de COURTENAY pour recevoir ses observations aux jours et heures suivants :
- le lundi 15 octobre 2018 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 18 octobre 2018 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 25 octobre 2018 de 14h00 à 17h00
- le lundi 05 novembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le samedi 17 novembre 2018 de 8h30 à 11h30

Le dossier d'enquête est consultable à l'adresse du site internet suivant : www.courtenay38.fr
Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles en mairie.
A compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie de COURTENAY.
Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire.

108712900

Plan local d'urbanisme

MAIRIE DE CLONAS-SUR-VARÈZE

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Par délibération en date du 13 septembre 2018, le Conseil Municipal de la commune de Clonas-sur-Varèze a approuvé le projet de Plan Local d'Urbanisme. Le dossier du Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public :
- à la mairie de Clonas-sur-Varèze aux jours et heures d'ouverture habituels,
- à la sous préfecture de Vienne, Bureau des Affaires communales

Un exemplaire de cette délibération est affiché en mairie de Clonas-sur-Varèze

108739800

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures formalisées

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Avis d'appel public à la concurrence

M. Le Président
390, rue Henri Fabre - 38926 Crolles Cedex
Tél : 04 76 08 04 57 - Fax : 04 76 08 85 61
mél : jscaringella@le-gresivaudan.fr
web : http://www.le-gresivaudan.fr
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;
L'avis implique un marché public
Objet : Collecte des ordures ménagères et emballages en colonne d'apport volontaire
Référence acheteur : 18050COL00
Type de marché : Services
Procédure : Procédure ouverte
Code NUTS : FRK24
Durée : 24 mois.
Description : La prestation consiste à :
- collecter régulièrement et avant débordement les colonnes d'apport volontaire d'ordures ménagères et emballages présentes sur le territoire de la Communauté de Communes Le Grésivaudan,
- emmener le contenu de la collecte sur le site ATHANOR situé à La Tronche : à l'incinérateur pour les OM et au centre de tri pour les emballages.

Classification CPV :
Principale : **90511200** - Services de collecte des ordures ménagères
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Forme du marché : Division en lots : non
Les variantes sont refusées
Options : non
Reconductions : oui
L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:
Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession: Liste et description succincte des conditions :
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)

Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
45% Valeur technique de l'offre
55% Prix
Remise des offres : 22/10/18 à 12h00 au plus tard.
à l'adresse : LE GRESIVAUDAN - COMMUNAUTE DE COMMUNES - M. le Président - 390, rue Henri Fabre - 38926 Crolles Cedex
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 23/10/18 à 14h00.
Renseignements complémentaires :
Il s'agit d'un marché périodique : OUI
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2, place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 68, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Organe chargé des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2, place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 68, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Envoi à la publication le : 20/09/18
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 20/09/18
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.le-gresivaudan.fr

109011000